

GAZETTE DES CAMPAGNES

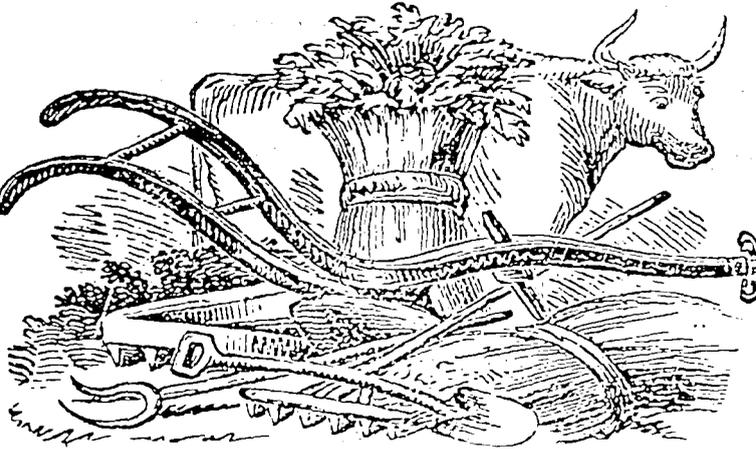
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement doivent être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les avis de discontinuation doivent être donnés par écrit à ce Bureau, et les arriérés doivent avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera refusé continué, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, doivent être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2e insertion, etc 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Empurons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ENTRETIEN DES ANIMAUX

Entretenir un animal dans le sens le plus restreint de ce mot, c'est lui donner une quantité de nourriture capable de réparer les pertes que le corps de cet animal subit. Par cela même qu'il vit, un animal perd constamment une certaine proportion de sa propre subsistance dans ses dijections, sa respiration et sa transpiration. L'entretien du bétail est destiné à la réparation de ces pertes.

Pour bien faire comprendre l'utilité de l'alimentation du bétail et quel rôle elle joue dans l'économie, la théorie a partagé les aliments consommés en deux parties : l'une a reçu le nom de *ration d'entretien*, l'autre celui de *ration de production*. La première doit être suffisante en quantité et en qualité pour maintenir une juste équilibre entre la réparation et les déperditions ; avec cette ration une bête qui ne donne aucun produit, autre que son fumier, s'entretient constamment dans le même état ; elle n'engraisse pas, mais ne maigrit pas non plus, et l'amaigrissement n'arrive que lorsque la ration est insuffisante.

La seconde partie des aliments que l'on nomme *ration de production* sert à la formation des produits ordinaires du bétail. C'est avec la ration de production que se fabriquent la viande, le lait et la laine ; c'est avec elle que le cheval ou le bœuf soutiennent les fatigues du travail et que le jeune animal prend de l'accroissement.

Un animal à l'engrais n'engraîssera jamais avec la seule ration d'entretien ; mais une vache laitière ou une jeune bête en élève auxquelles on ne donnerait que la ration d'entretien ne s'arrêteraient pas instantanément dans leur production. La vache continuerait à donner du lait et la jeune bête à grandir ; mais ce serait aux dépens de leur propre substance, tous deux maigriraient ; ce serait leur propre chair qui servirait chez la vache à la formation du lait et chez la jeune sujet à l'augmentation de sa charpente osseuse. D'ail-

leurs la production diminuerait graduellement jusqu'à ce qu'il y eût équilibre entre l'alimentation et la production.

Parmi les hommes qui ont traité cette importante question de l'entretien du bétail, M. I. Pierre est certainement celui qui l'a fait avec le plus de clarté et de précision. En s'occupant de cet intéressant sujet, il a posé les principes suivants :

« Pour être suffisante, la nourriture quotidienne que l'on donne à un animal doit subvenir à la réparation de toutes ses pertes, s'il s'agit d'entretenir l'animal dans le même état ; elle doit renfermer en outre les principes nécessaires à son accroissement, s'il s'agit d'un animal qui n'a pas encore acquis son développement ou que l'on veut engraisser ; en un mot, on doit chercher, dans l'établissement de la ration, à subvenir d'une manière judicieuse à tous les besoins de l'animal, en vue du résultat qu'on se propose d'obtenir.

« Il est évident que, toutes circonstances égales d'ailleurs, un animal de forte taille exige une dose de fourrage supérieure à celle qui serait reconnue suffisante pour l'entretien d'un individu de plus faibles dimensions. Cette réflexion avait conduit les praticiens à admettre que la ration d'entretien d'un animal doit être à peu près proportionnelle au poids vivant de cet animal.

« Cependant cette proportionnalité entre le poids de l'animal en vie et celui du fourrage qu'il consomme, même quand il s'agit d'animaux de même espèce dans les conditions analogues de développement, n'est plus admissible lorsqu'il existe une grande différence de taille.

« L'expérience a démontré que, comparativement au poids vif, la ration proportionnelle doit être plus forte pour les petites races que pour les grandes.

« Par exemple, la ration d'une vache laitière de 1500 à 1600 livres dépasse à peine 2½ pour 100 du poids vif, tandis qu'elle doit s'élever jusqu'à 3 pour 100 pour une vache de 700 livres et qu'elle atteint même 4 pour 100 du poids vif pour les très-petites vaches de 400 livres.